

# Ecole élémentaire Pierre Mesples de Fay-aux-loges

## Compte-rendu du second conseil d'école, mardi 6 février 2024

### **Présents :**

**Parents :** Claire Jégou, Carole Bertrand, Nicolas Rivière, Céline Moreira, Axelle Thauvin, Emilie Cottet, Roxane Thibaut, Céline Fleury, Thomas Daëron, Séverine Guéneau, Romain Leroy, Audrey Jamain, Thomas Espeut

**Enseignants :** Audrey Doucet, Chrystelle Brosse, Corinne Aufranc, Sophie Hurson, Barbara Pellegrin (absente excusée), Stéphanie Curt, Sylvain Anceau, Linda Boismoreau, Antoine Marty, Agnès Delestre, Céline Romilly, Victorine Jeanlin, Mélanie Bertin

**Mairie :** Magali Blanluet (adj affaires scolaires)

**DDEN :** Chantal Chenault

**Président du conseil :** Sylvain Anceau **Secrétaire :** Céline Romilly

### **1) Effectifs et nombre de classes à la rentrée 2024.**

Les effectifs attendus à la rentrée sont identiques à ceux présentés lors du premier conseil d'école. La fermeture de la douzième classe devrait être confirmée courant février en raison de la différence importante attendue entre les CM2 sortants et les futurs CP entrants.

### **2) Présentation et validation du règlement du conseil d'école.**

Le règlement précisant le rôle et le fonctionnement du conseil d'école a été mis à jour. Il est présenté aux membres du conseil d'école.

Validé à l'unanimité.

### **3) Point sécurité école.**

Les mesures de sécurité liées au plan vigipirate précisées au précédent conseil d'école sont toujours d'actualité.

Les exercices de sécurité en cas de risque majeur ou d'intrusion malveillante ont été réalisés le 1<sup>er</sup> décembre. Comme chaque fois, les enfants ont eu un très bon comportement et ont adopté les bons gestes (se cacher, être silencieux...). Toutefois, notre signal en cas d'intrusion n'est pas satisfaisant (envoi d'un message groupé par le directeur). C'est pourquoi la mairie étudie la mise en place d'un signal visuel dans toutes les classes (devis réalisé).

### **4) Validation du budget investissement.**

La demande de budget 2024 devrait être acceptée (vote au prochain conseil municipal).

### **5) Renouvellement dérogation semaine de 4 jours.**

L'avis du conseil d'école est demandé quant au renouvellement de la demande de dérogation pour maintenir la semaine de classe répartie sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Vote : 2 pour le retour à 4,5 jours, 3 abstentions, 21 pour le maintien de la semaine sur 4 jours comme actuellement.

## **6) Projet d'école et projets citoyens, autres projets.**

Confirmation de dates :

- Cross de l'école le vendredi 19 avril après-midi avec la participation de deux enfants en situation de handicap : Tiziana et Louka, qui courront en fauteuils adaptés (joëlette et hippocampe).
- Semaine olympique et paralympique : cérémonie d'ouverture le mardi 7 mai, semaine sportive du 13 au 17 mai (avec athlétisme, basket, handisport et football), cérémonie de clôture le mardi 21 mai. Un atelier culinaire sera proposé dans la cuisine de la salle des fêtes pour les élémentaires afin de réaliser des barres de céréales (pour la récupération sportive).  
Les jeux Fay'lympiques auront lieu le samedi 29 juin après-midi.
- Spectacle offert aux élèves dans le cadre du Fay'stival le jeudi 30 mai. Il n'y aura pas d'intervention dans les classes cette année mais tous les volontaires peuvent participer à la confection des décors qui sont constitués de matériaux de récupération (naturels). Mme Boismoreau propose de faire tout de même un spectacle en fin d'année même s'il n'y a pas d'intervenant cette année.
- Savoir rouler à vélo (mot transmis fin janvier) : 10-11-18-20 juin selon les classes.  
Pour le moment, nous n'avons que 5 parents volontaires. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes disponible(s).

Opération ramassage des déchets : Jeudi 14 mars avec l'aide du SICTOM

Autres sorties : CM1 au château de Saint-Brisson le 28 juin.

Les classes de CP iront au musée des pompiers à Fay en juillet.

## **7) Questions des parents d'élèves.**

- a)** Nous avons été sollicités par un parent qui s'étonnait d'être appelé par l'enseignant de son enfant en numéro masqué. Cette personne nous a indiqué ne pas répondre à ce type d'appel et se demande ce qu'il serait advenu s'il n'avait pas écouté le message laissé sur le répondeur. Nous comprenons bien évidemment que les enseignants ne souhaitent pas divulguer leur N° de téléphone personnel aux parents. Afin de répondre à ce parent pourriez-vous nous préciser ce qui aurait été mis en place en cas de non-réponse au message ?

*Les enseignants appellent parfois en numéro masqué pour gagner du temps. Si les parents ne souhaitent pas répondre, ils peuvent attendre de voir si un message est laissé puis l'écouter. Bien évidemment, sans retour des parents, et si la situation est urgente, les enseignants transmettent l'information au directeur qui appelle depuis le fixe de l'école.*

- b)** Plusieurs parents se sont étonnés de la différence de prestataire pour les photos de classe entre les maternelles et les élémentaires. Pouvez-vous nous expliquer les raisons de ce choix ? Ne serait-il pas plus intéressant financièrement ou qualitativement de négocier un accord pour tout le groupe scolaire ? *Après le fiasco de l'année dernière (photos de mauvaise qualité, photos manquantes) nous avons choisi de reprendre l'ancien photographe que nous avons depuis des années, et qui propose désormais un système de commande en ligne (beaucoup plus simple à gérer pour l'école). Il intervenait autrefois sur les deux écoles, le fait qu'il ne vienne que dans la nôtre à présent n'a aucune incidence ni sur le prix ni sur la qualité. Pour avoir comparé plusieurs photographes l'année dernière, celui-ci est très intéressant*

*financièrement, revient autant de fois qu'il le faut pour ajouter les élèves absents sur les photos, et il est très facilement joignable s'il y a un souci.*

- c) Nous avons échangé lors du dernier conseil d'école sur la faisabilité de cours ou formations aux gestes qui sauvent. Ce dossier a-t-il évolué depuis notre dernière réunion ?  
*Un mail a été envoyé à Mme Doye le 19 janvier, pas de réponse à ce jour.*
- d) Pouvez-vous nous faire un retour sur les animations qui se sont déroulées avant les vacances de Noël ? Ces manifestations ont-elles eut le succès escompté ?  
*Le marché de Noël a été un beau succès, ce fut un moment très agréable. Merci à Mme Curt et à la mairie de Saint-Denis-de-l'hôtel pour le prêt du chalet qui a ajouté du cachet au marché. Merci aux enseignants, aux enfants pour leur investissement, merci aux parents pour leur présence et leur générosité.*
- e) Nous avons été alertés, par plusieurs parents, d'un souci pour les CP/CE1 filles d'utiliser les toilettes lors des récréations. A priori un groupe de filles « des grandes » empêcherait les plus jeunes d'accéder aux toilettes. Certains enfants se retiennent ou demandent à aller aux toilettes quelques instants après la fin de la récréation, ce qui leur est « reproché ». Vous serait-il possible d'apporter une vigilance particulière à cela ?  
*Nous avons pris les mesures nécessaires. Les familles doivent alerter les enseignants si cela se reproduit.*
- f) Il nous est rapporté que la classe de Mme Curt utilise KLASSLY et non PrimOT. Savez-vous s'il y a une raison particulière à cela ? Ces mêmes parents nous signalent que cette application est payante si l'on veut accéder aux diverses fonctionnalités contrairement à PrimOT. Est-il prévu une harmonisation des logiciels pour les prochaines années ?  
*La mairie paie l'abonnement à PrimOT pour toutes les classes (le prix n'augmente plus au-delà de 6 classes). Plusieurs enseignantes se sont lancées cette année (c'est un nouvel outil dont la prise en main demande un peu de temps). Pas d'obligation néanmoins. Mme Curt précise qu'elle n'utilise pas la partie payante de l'application.*
- g) Suite à l'élection des délégués de classe, pouvez-vous nous faire un retour sur les projets proposés ou engagés ?  
*Suite à la dernière réunion, les délégués avaient demandé à décorer la cour pour le marché de Noël ce qui a été fait, mettre de la musique dans la cour avant les vacances, faire une récréation commune le dernier jour avant les vacances et la mise en place des défis récréés.  
Prochaine réunion de délégués : lundi 12 février.*
- h) Le matin est-il possible de faire rentrer son enfant par un autre portail que celui de son enseignant ? *Oui.*

Prochain conseil d'école : mardi 4 juin 18h30

Fête de l'école : vendredi 14 juin.

**Changement de date** : Remise des calculatrices et de l'attestation du savoir rouler à vélo : **jeudi 4 juillet à 18h**

Fin de séance : 19h20